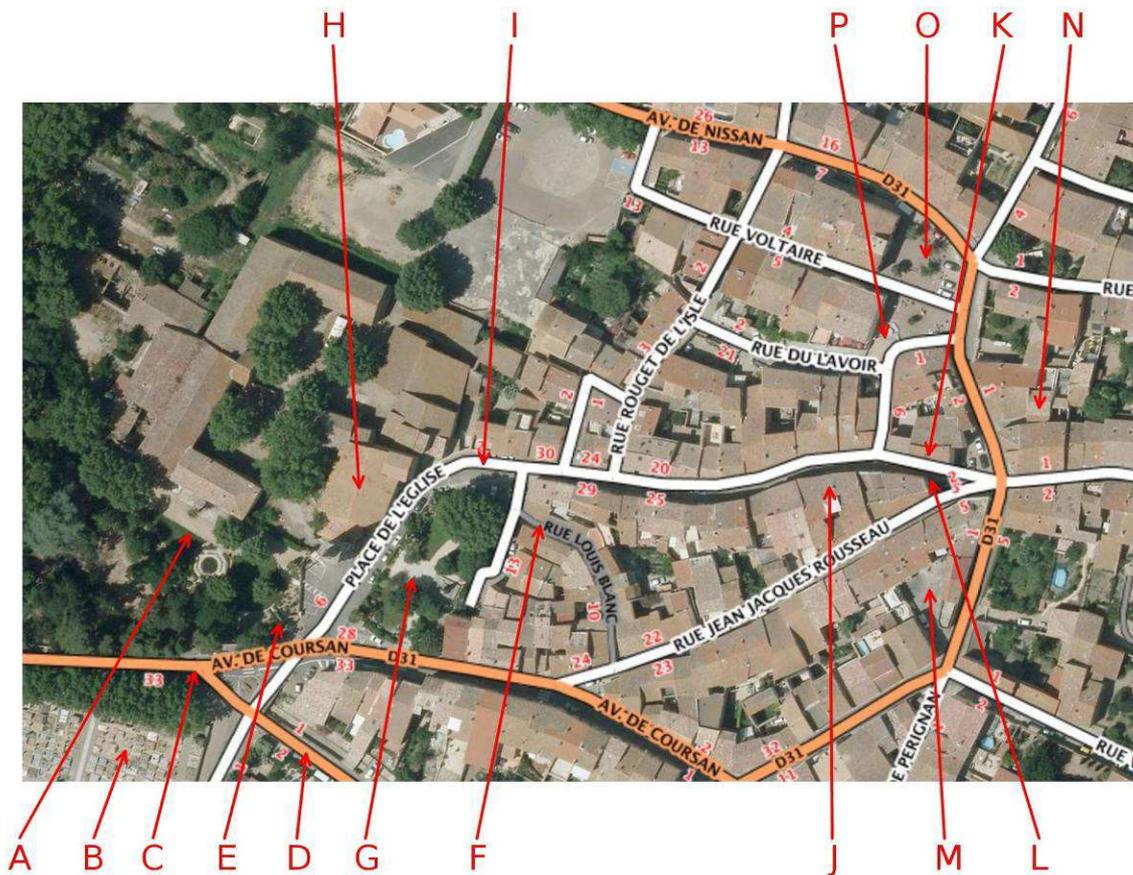


Journées du Patrimoine 19 et 20 septembre 2015 Salles d'Aude



- A la salle du château
- B le cimetière
- C le pontil
- D la ligne du tramway
- E la croix des missions
- F le château, la rue de l'androne
- G le square J. Jaurès
- H l'église
- I la rue de l'église
- J l'ancienne mairie
- K les tueries
- L la distillerie Tournal
- M l'ancienne mare
- N le four banal
- O la place de la mairie
- P la fontaine, le lavoir, l'écoulement de l'eau,
la rue du soulier



A - Salle du château. Départ et arrivée de la visite

B - Le cimetière

Un peu d'histoire

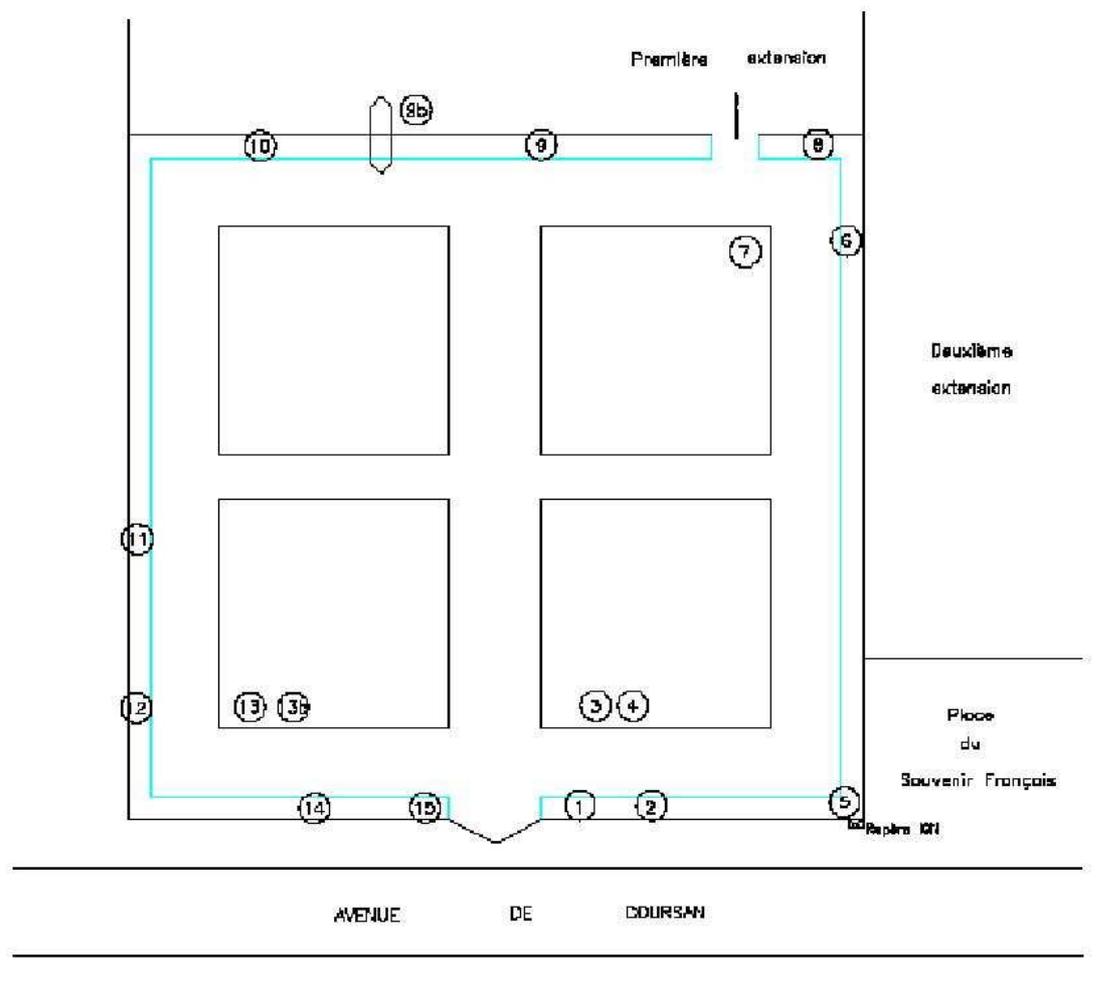
- La manière de concevoir les règles de l'inhumation a profondément changé au XVIII^{ème} siècle lorsque, sur les instances de la Faculté, il est décidé, entre autres, de déplacer les cimetières à l'extérieur des cités et de les entourer de murs. *(L'emplacement choisi à Salles était alors éloigné de toute habitation).*

De ce fait, et en exécution de l'ordonnance royale du 10 mars 1776, il était désormais interdit d'enterrer les morts dans les églises.

(En 1720, on dénombrait à Salles 74 personnes inhumées dans notre église ; les tombes ont disparu du fait du remblaiement de l'édifice).

- Sous la Révolution, la propriété des cimetières est transférée aux communes ; ils sont alors organisés en concessions cadastrées, ce qui explique leur structure en divisions, carrés, rangées, *tel que nous pouvons le constater.*
- Enfin, au moment de la séparation de l'Église et de l'État, la loi du 28 décembre 1904 donne aux communes le monopole des fournitures et services funéraires jusque-là dévolu aux "Fabriques" ; les grands monuments funéraires ne seront plus ainsi réservés aux seuls aristocrates et notables de tous bords. *(Notre vieux cimetière illustre cette évolution. Notre visite va permettre de le constater)*

Notre visite



(Nous nous intéresserons à sa partie la plus ancienne à laquelle sont venues se rajouter trois extensions successives)

En rentrant à droite, un ange agenouillé sur une tombe plus modeste (1) pleure la fin prématurée de deux jeunes enfants ; juste derrière, enchâssée dans le mur, une pierre trouvée dans la plaine (2) porte l'épithaphe qu'un esclave affranchi a dédiée à son "libérateur".

Le long de cette même allée, les plaques de marbre blanc couchées à même le sol et entourées de grilles (3) sont dédiées aux familles Sère de Rivière et Tapié-Mengau avec, une colonne (4) élevée à la mémoire de Jacques Mengau par ses enfants adoptifs (piédestal avec décor d'amphore et torche).

Dans le coin de cette allée, on trouve l'une des deux chapelles funéraires de ce lieu, celle-ci (5) est étrangement ornée de deux tourelles crénelées.

En continuant plus haut, on peut apprécier le fronton gothique d'une tombe tabulaire (6), en face (7) repose Jules Séguéla, généreux donateur de la commune, aux côtés de sa mère Délia.

En continuant on peut découvrir la superbe 2^{ème} chapelle funéraire (8) ornée de surprenants chapiteaux corinthiens.

Une brève incursion dans la deuxième partie du cimetière (il s'agit de tombes postérieures à 14/18) procure une découverte émouvante, elle aussi : sur une portion de terrain bien délimitée, et de forme triangulaire, d'une cinquantaine de m², sont implantées près de 15 petites sépultures d'enfants, dont certaines hélas très dégradées : celle de la famille Torico Manuel (4 jours) et son frère Santiago (9 ans) retient notre attention car elle est couverte de nombreux objets funéraires.

De part et d'autre de la "salle des remerciements", inaugurée le 6 avril 1926, on peut admirer plusieurs caveaux monumentaux caractéristiques de l'art funéraire de l'époque, (9 et 9bis)

Apprécions la jolie statuette de terre cuite (10) hommage délicat rendu à cette fillette disparue à l'âge de 6 ans.

En descendant nous pouvons admirer des remarquables exemples d'architecture funéraire monumentale (11, 12, 13, 13bis)

Enfin le caveau à tiroirs des familles Vié et Carrière entouré de deux colonnes ouvragées, l'une supportant un ange (14 et 15)

Ayons plus loin une pensée reconnaissante pour nos curés, les abbés Claude Deffuant (16) durant 52 ans curé à Salles d'Aude et Clément Clottes (17) 28 ans curé à Salles d'Aude.

Enfin le carrefour central des allées est marqué d'une croix de pierre (18) érigée par l'Union du Secours Mutuel en souvenir des victimes de la dernière guerre.

C - Le pontil

Situé à l'entrée du village, le pontil vient de l'occitan "lou pountil" signifiant le ponceau. Ce lieu est très prisé des anciens, qui tout en prenant le soleil, pouvait voir les allées et venues des habitants.

Il enjambe le ruisseau de Grimal. Ce ruisseau venant de Fleury, recueille les eaux descendant des collines de Fontlaurier et se dirigeant vers la rivière, montre toute sa fureur les jours d'orages.



Jusqu'en 1844, où le Conseil Municipal envisagea la construction d'un ponceau, le Rec de Grimal traversait le chemin de grande communication n°18, empêchant toute circulation lors des mauvais temps, et était propice à l'arrivée de graves maladies par les eaux croupissantes. Le lit très caillouteux rendait le passage des charrettes très difficile et dangereux.

Pendant l'occupation allemande, en 1942, le pontil était devenu un point de contrôle et une mitrailleuse en gardait l'accès. Elle était protégée par le parapet en pierre où l'on peut voir encore de nos jours le trou par lequel passait le canon de cette arme.

D - Le tramway à vapeur de l'Aude

C'est au pontil que passait la ligne du tramway à vapeur. Le tronçon qui traverse Salles, fait partie de la ligne Ouveillan-Fleury qui passait par Narbonne et fut mise en service en 1905.

Cette ligne appartenait à la Compagnie des Tramways à Vapeur de l'Aude (T.A) et fut créée le 23 mars 1898. Monsieur Bardol en fut le concessionnaire.

La ligne pénétrait sur le territoire de Salles côté Vinassan au croisement de la

Grangette sur le chemin n°31, longeait le domaine de Céleyran, passait devant le cimetière, longeait le ruisseau de Grimal et se dirigeait vers Fleury.

Trois haltes et une station sont prévues sur le trajet du tramway. Une à l'embranchement de la Grangette, une au croisement entre le chemin n°18 et le chemin n°31 dite de Coursan, la dernière à l'entrée du domaine de Céleyran. Une halte fut demandée plus tard au pontil, pour les habitants du hameau de Maurel.

La gare se trouvait à proximité du ruisseau de Grimal, là où est actuellement le siège du rugby, anciennement les Bains-Douches.

La ligne Ouveillan-Fleury fut fermée en 1931.



E - La croix de la mission



En face du jardin public, à l'angle de la place de l'église et de l'avenue de Coursan se trouve la Croix de la mission.

"Le grand christ du château", se trouvait en face, dans le coin du square du monument aux morts. C'est en 1917, lorsque la commune et M. Hue échangent ce qui va devenir le square Jean Jaurès contre l'ancien presbytère, que la croix est mise à l'emplacement actuel, contre le parc du château.

En 1835, l'épidémie de Choléra frappe Marseille et se propage dans le Languedoc.

En 1844, l'épidémie de choléra revient et touche de nouveau toute la région.

Le choléra réapparut dans l'Aude le 5 juillet 1854. Au mois d'octobre, Carcassonne et Narbonne se trouvaient en pleine épidémie.

Salles fut épargné par ces épidémies.

Une plaque sur le socle porte l'inscription "Croix érigée en 1855 pour remercier Dieu d'avoir épargné Salles d'Aude lors des grandes épidémies de choléra en 1835, 1844 et 1854".

F - Le Château (du moyen-âge à 1917)

Date apparition : certainement au moyen-âge.

Description : le château en lui-même avait une superficie de 160 mètres carrés et une surface au sol de 1082 mètres carrés si nous englobons ses 2 cours.

Son entrée se situait « grand rue » aujourd'hui rue de l'église ; il n'existait pas d'ouverture sur la route de Salles à Coursan.

Dans le compoix de 1701 il est ainsi décrit avec un pigeonnier, une tour, une "poulalhière", un terrain servant d'entrée, une basse-cour, le tout entouré d'une muraille garnie de créneaux ; 80 cannes(160 m2) et le terrain 2 pugnieres et demie.

Propriétaire, disparition ; date et circonstances :

L'un des premiers propriétaires n'était autre que le **Sieur De Benevent** qui a fortement rythmé la vie de notre village.

Après plusieurs successions, c'est la *famille Bellaud* qui en hérite ; Claire Bellaud, dernière descendante, se marie avec *Joseph HUE* de Béziers dont la famille est encore aujourd'hui propriétaire de quelques terres sur notre commune.

C'est en 1917 que *la commune* échangera avec Monsieur HUE, le château contre des dépendances, des cours et le presbytère derrière l'église. Charge à Monsieur Hue de démolir les ruines et araser le terrain.

La zone devenue propriété de la commune servira à la création d'une place publique. C'est en 1924 que le monument aux morts sera réalisé sur ces lieux.

G - Le jardin public ou square Jean Jaurès : 1923

La place publique

Quand ? : Après la guerre, le conseil municipal et Pierre Carrière, Maire, dès le mois de janvier 1923, décident de créer une place publique.

Pourquoi ? : Il fallait trouver, à Salles un lieu digne d'accueillir le monument aux morts.

Où ? : Sur les anciennes fondations du château du village.

Comment ? : La Mairie décide d'assainir les lieux, d'agrandir la grand'Rue, de surélever le site pour le mettre hors d'eau. L'ouverture initialement prévue *place de la concorde* (actuelle place de l'église) se fera finalement *Avenue de Coursan*.

C'est Henri GIBERT, architecte narbonnais qui présentera les projets.

Son évolution : Cette place publique va donc accueillir le monument aux morts ; peu avant l'inauguration, on se rend compte qu'il faut sécuriser le tour de la place et embellir ce nouvel espace !

Les solutions seront rapides ; le 25 juin 1925 il est décidé de poser une grille tout autour de la place ; c'est M. Tel, serrurier biterrois qui en sera chargé de réaliser la grille pour un coût total de 4920 francs.

La place va alors être embellie et deviendra un jardin public qui quelque temps plus tard s'appellera le square Jean Jaurès. Plus près de nous, lors du bicentenaire de la révolution, la municipalité décidera de planter dans ce square un « arbre de la Liberté ».

Le monument aux morts : 1924/1925 :

Quand, Qui, Où, Combien ? : Le 25 mai 1924, sous la présidence de Pierre Carrière, le conseil municipal décide que « le monument aux morts pour la patrie sera érigé sur la place publique nouvellement construite, face à l'église. » et fixe le montant maximum de la dépense à 23 000 francs. (15 500 francs par souscription - 7500 francs budget additionnel).

Comment ? la commune recevra une subvention de l'état (calculée selon le nombre de soldats morts par rapport au nombre d'habitants de la commune connu d'après le recensement de 1911). La Veuve Barbaza, trésorière du comité du monument aux morts récupèrera la somme de 15 540 francs 50, total de la souscription.

Nous ignorons qui a dessiné le projet mais on sait que c'est un entrepreneur de La Palme, entreprise Robert fils, qui le réalisera.

La Rue de L'Androne

Cette rue (actuelle rue Louis Blanc et J-J. Rousseau), est une caractéristique de l'architecture du moyen âge : « espace (20 à 50 cm de large généralement) mitoyen entre deux maisons voisines, recueillant les eaux de toiture et les eaux usées des évier et des latrines ».

H : L'église de Salles d'Aude

La première construction était une petite chapelle romane construite en même temps que le château vers l'an mil. Son chœur, orienté vers l'est, se situait à l'emplacement de la chapelle actuelle, chapelle Saint Blaise. Remarquer dans celle-ci la voute d'arêtes et l'arc en plein cintre qui la ferme. La nef de cette ancienne église occupait l'espace situé sous la tribune actuelle avec une entrée probablement située sur la façade ouest c'est-à-dire à l'emplacement des fonts baptismaux. Une tradition locale évoque l'existence d'une crypte qui correspondrait aux caves du château

Ultérieurement cette première chapelle est détruite. La nef actuelle, orientée vers le sud, voutée sur croisées d'ogives, date probablement du XIV^e siècle. Un texte indique un agrandissement de l'église en 1664 ; il correspond sans doute à la création des trois chapelles de la façade ouest.

L'entrée de l'église qui se trouvait dans l'impasse à côté du presbytère s'avère très vite mal située, une nouvelle entrée est ouverte face au village.

A l'intérieur de l'église noter le bel autel en marbre du XVIII^e siècle encadré des statues de Saint Julien et Sainte Basillise. Les chapelles ouest sont dédiées à Saint Antoine de Padoue, Saint Roch et Saint Expédit ; la chapelle Est à Saint Pierre et Saint Jean Baptiste. Au fond de l'église une Piéta est encadrée de deux grands tableaux, une Crucifixion (XVII^e siècle) et une représentation des deux patrons de l'église, décidément bien représentés.

Les fonts baptismaux en marbre sans doute placés dans une alcôve sont surmontés d'un haut relief en terre cuite représentant le baptême du Christ.

Entre 1692 et 1694 34 personnes ont été enterrées dans l'église.

Le clocher

Jusqu'en 1884 date à laquelle le clocher a été construit, il existait seulement un campanile qui comportait un carillon, il était installé au fond de l'église sur la toiture et appelait aux offices. On refondit les cloches du carillon. Il arriva 4 nouvelles « locataires » dans le clocher. Les battants des 4 cloches sont reliés à des câbles pour une sonnerie manuelle doublée d'un mécanisme électrique.

I - La rue de l'église

Depuis le parvis de l'église (baptisé un temps 'Place de la Concorde", sous la Révolution), parcourons la "rue de l'église", autrefois partie basse de la "Grand Rue".

Au numéro 32, remarquons une maison ancienne surmontée d'un pigeonnier.

Le moulin à huile

Au numéro 30 se trouve le seul moulin à huile que le village possède au Moyen-âge, il y a un champ d'oliviers au château.

Il fonctionne en utilisant la force de l'eau qui alimente toujours la fontaine. Ce moulin appartient au châtelain

Le four

Le four noble appartient au seigneur, il n'est pas très loin du moulin à huile puisque les nobles ont le droit d'avoir un four, un moulin et un pigeonnier. Ce four a été démoli entre 1880 et 1889).

La pierre du moulin à huile

À l'angle de la rue Rouget de l'Isle (d'abord appelée "rue de la Fon" puis "rue du Soulier", du nom d'un propriétaire riverain), et au pied de la maison est enchâssée une pierre circulaire de granit (cette pierre ou bouteroue empêche les charrettes de passage d'abîmer l'angle de la maison). C'est une meule de l'ancien moulin à huile du village.

En levant la tête, on aperçoit une petite statue de vierge enchâssée dans une niche depuis 1884.

L'école des sœurs

L'école des sœurs a été créée en 1869 et fermée en 1957.

L'entrée des élèves était rue Jean-Jacques Rousseau et les institutrices passaient par la rue de l'Église.

Le cadran solaire

Au numéro 8, la façade comporte un vieux cadran solaire.

J - L'ancienne Mairie 1790 - 1857

Où : au n°9 de la rue de l'église se trouve l'ancienne mairie qui abritait également la « maison d'école ».

Avant ? Longtemps les réunions des consuls, des représentants de la communauté, se sont faites soit à la maison seigneuriale, soit à la maison curiale, soit chez le maire lui-même.

Depuis quand ? Le 7 février 1790 il est fait mention dans les comptes rendus des conseils municipaux de l'élection du Maire, *Henri Malhabiau*, élu .

Mais ce n'est que le 11 juillet 1790 que le terme de « maison commune » apparaît.

Comment ? Le bâtiment ne semble pas très grand mais les membres dirigeant n'étaient pas nombreux ; il était surmonté d'une tour que l'on distingue sur les anciennes photos.

Au rez-de-chaussée se trouvait l'école des garçons d'un côté et pendant un temps, l'école des filles de l'autre.

Disparition de l'ancienne mairie :

La vétusté obligera la municipalité à rechercher un autre bâtiment et c'est en 1857 que ce lieu sera abandonné au profit de la mairie actuelle. L'ancienne mairie sera vendue aux enchères publiques.

Ainsi disparaîtra la 1^o mairie Salloise.

K - Les tueries- 1908-1909

La Grand'Rue a concentré tout au long des différents siècles non seulement des bâtiments importants : église, jardin public, ancien château, four, moulin à huile, école des sœurs, maison d'école, mais aussi de nombreux magasins : Il y avait ici pas moins de 3 boucheries avec leurs tueries ;

Où ? Au début de la rue, la tuerie de *Veuve Marie Canal* ; en milieu de rue, nous avons le boucher *Pierre Sénégas* dont l'abattoir s'ouvrait sur la rue J-J. Rousseau ; et enfin, nous avons la boucherie de *Veuve Pauline Mahul* (ancienne maison d'Hector Chavardès).

Pourquoi ? Vous l'avez compris, ces tueries servaient à **abattre les animaux** (cochons) **ou les volailles**.

Comment ? Selon des normes d'hygiène strictes ; gageons que les nuisances de voisinages étaient rares !

L - La distillerie Tournal (de la fin 17^o siècle à 1838)

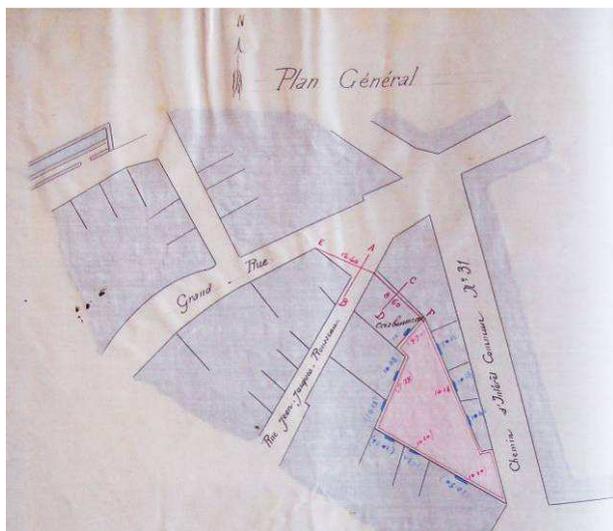
Remontons le temps. Tout le secteur appartenait à la famille Tournal, bourgeois locaux implantés depuis longtemps à Salles (avant le 17^e siècle cf. la métairie de Tournal près de celle d'Anne de Rouch).

La demeure principale de *Jacques Tournal* a été achetée fin 17^e siècle au Sieur *Antoine Léonard*, bourgeois narbonnais. Elle comprenait : *la maison d'habitation (72m²)*, *une étable (96m²)*, **une tine (cave)** sa « *poulaillière* » et son *porche (200m²)*, un *grand jardin (1800m²)*. On peut penser que c'est dans cette tine que s'implanta une **fabrique d'eau de vie**, chose rare car elle était la seule du village ; elle fonctionnera jusqu'en 1838.

Ce lieu sera occupé par la suite par : le café Thiers à la fin XIX^e siècle, puis par la ruche du midi tenue par Mme Vidallier et bien d'autres.

Une partie de cet espace sera réaménagé en 2014 ; on a pu voir à cette occasion, avant la destruction, la cuve qui a servi à la distillerie.

M - Une mare dans le village



Saisie par la municipalité en 1905, signalant l'existence d'une mare d'eau croupissante à l'intérieur du village, (ancienne mare de la basse-cour de la famille Tournal), dans l'actuelle Cour de la République, la commission sanitaire de l'arrondissement de Narbonne a considéré que cette mare présente un danger réel et immédiat pour la santé publique des habitants, donne avis que des mesures très urgentes soient prises pour supprimer cette mare dans les plus brefs délais.

Les travaux prévus étaient de combler cette mare, entourer la cour de caniveaux pour recueillir les eaux et de les diriger grâce à une conduite dans la rue

Jean-Jacques Rousseau en traversant la maison François Carbonneau, maréchal-ferrant.

Mais M. Carbonneau refusa le passage de la conduite dans sa maison. Après de nombreuses négociations, et l'accord de M. Carbonneau moyennant une indemnité, le Sous-Préfet de Narbonne donna son accord pour le début des travaux le 5 février 1909.

N - Four banal (à partir de 1766)

Sur les compoix de 1661 et 1701, nous n'avons pas trace de four banal.

Ce dernier apparaît sur la censive (document fiscal) en 1766, il appartenait alors à Marguerite Claret épouse Lafargue, fille de Guillaume Claret riche bourgeois Sallois. Enfin c'est la famille Balayé qui en sera le dernier propriétaire.

Officiellement, afin d'éviter les incendies qui pouvaient se propager d'une habitation à une autre, la population se trouvait dans l'obligation de cuire le pain dans un four dit BANAL.

A l'origine, ce four appartenait au seigneur qui, au nom du droit de BAN (d'où banal) , percevait une redevance, souvent en nature mais il devait en contre partie l'entretenir ainsi que le chemin qui y conduisait.

Ce droit de ban fut aboli le 17 juillet 1793 mais la société rurale conserva longtemps cette pratique collective de la cuisson de pain ; la généralisation du four individuel n'apparut qu'au XIX^e siècle.

O - La place de la mairie

La mairie. Édifiée en 1857, sur un plan classique de maison bourgeoise avec escalier

central, plus grande et plus fonctionnelle que la précédente, elle est adossée à une autre maison. Elle est surmontée d'un campanile portant une cloche laquelle porte les inscriptions "A LA GLOIRE DE DIEU" surmontant une vierge couronnée et "L'AN DE D G 1827" surmontant un christ en croix et deux pleureuses. Au dessus de l'ensemble, une couronne de fleurs de lys ; au bas de la cloche l'inscription "VIGUIER F^R A TOULOUSE". En dessous, l'horloge, unique en France par son cadran de 24h, construite en 1912 pour un coût de 1421F, est animée par un mécanisme à poids qui descendent presque jusqu'au au niveau du rez-de-chaussée. L'heure est « piquée » deux fois.

De cette place partent plusieurs rues.

La route de Nissan vers le N-O. A son début se situe la maison dite Dellon, la première maison construite sur cet axe, déjà présente en 1807.

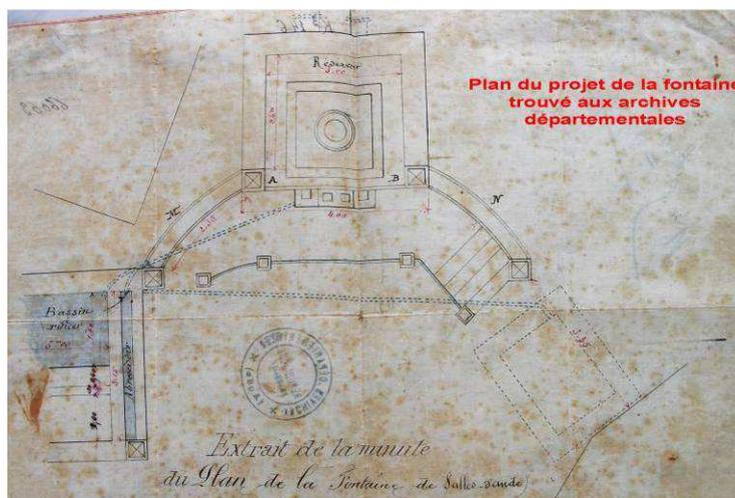
La rue du jeu du mail, qui conduisait à un terrain où se pratiquait ce jeu. Orientée vers le N, elle comporte une série de belles maisons construites seconde moitié du 19^{ème} s, période faste pour la viticulture. Leur architecture est dans le style de la période, avec moins d'excès que ses homologues de Béziers ou Narbonne. A remarquer le plan, les toitures, les grilles, jardins et dépendances.

La rue du 14 juillet partant en direction de l'est. Autrefois nommée rue du baille, cette personne y résidant. En son début est la maison dite de Claret. Construite en 1701, elle a plusieurs particularités. Au rez-de-chaussée, elle consiste en deux pièces voûtées et une cage d'escalier en pierre. L'étage et les greniers sont classiques pour la région. Un pigeonnier y est adossé dont l'entrée côté sud est artistiquement décorée en pierre sculptée. Côté ouest, une réplique également en pierre sculptée, plus simple. En fait, un des trois pigeonniers connus au village.

La rue de la République, précédemment appelée rue de Riols, par laquelle se fait aujourd'hui le trafic automobile. Cet axe a remplacé l'ancien axe de circulation par la rue de l'église.

Cet ensemble est resté un jardin jusqu'au milieu du 19^{ème} s. puis s'est rapidement construit lors de la formidable expansion liée à l'âge d'or de la viticulture.

P - La fontaine, le lavoir, l'écoulement de l'eau, la rue du Soulier



Le lavoir a été édifié en 1690. Il était alimenté par l'eau de la source qui se trouvait plus haut dans la rue du jeu du mail.

Il faudra attendre 1879 pour que la fontaine soit créée. Elle comportait à l'origine un réservoir qui en régulaient le débit. Outre la fourniture de l'eau à la population, cette source alimentait un abreuvoir pour les bêtes. Il se trouvait sur le petit côté du lavoir, proche de la fontaine. Le captage actuel sera réalisé dans les années 1930.

Une partie de l'eau poursuivait son chemin en alimentant le lavoir où se retrouvaient les ménagères Salloises. L'autre partie de l'eau traversait la rue du soulier, poursuivait vers les jardins du château avant d'aller actionner les pales du moulin à huile.

Il est amusant de savoir que la rue du Soulier n'est pas à rattacher à un artisanat local, mais simplement au nom d'un riche propriétaire de cette rue.

